



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 MARS 2023

Délibération n° D-2023-82

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 14/03/2023

Publication :
le 24/03/2023

Demande de subvention - Travaux de restauration de la
chapelle Saint-Hilaire (rue Basse) - Edition 2023 de la Mission
BERN - Fondation du Patrimoine

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Pôle Ingénierie Technique

Demande de subvention - Travaux de restauration de la chapelle Saint-Hilaire (rue Basse) - Edition 2023 de la Mission BERN - Fondation du Patrimoine

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Construite à la fin du XIXème siècle, la Chapelle Saint-Hilaire est l'œuvre de l'architecte Pierre-Théophile Segretain (1798-1864), architecte très important pour la Ville de Niort, qui dirigea notamment les travaux de l'Hôtel de Préfecture, du Palais de Justice, de la prison, de l'Hôtel de la Roulière et de l'Eglise Saint Hilaire.

La Chapelle Saint-Hilaire est un monument inspiré par le style roman poitevin, unique dans le département et la région par son architecture intérieure et notamment sa large tribune au premier étage. Inoccupée depuis les années 1990, suite au rachat du Collège Saint-Hilaire par une société immobilière, elle est laissée à l'abandon jusqu'à son rachat par la Ville de Niort en septembre 2018.

La Ville souhaite donner une nouvelle vie à ce lieu patrimonial inoccupé depuis plusieurs décennies.

Une étude de faisabilité a débuté en novembre 2021 avec pour objectif principal la réhabilitation du bâtiment et sa réutilisation comme lieu culturel dédié à la musique et au chant choral. Lors de cette étude, les diagnostics établis par l'architecte, ainsi qu'une étude pétrographique, ont révélé de nombreux désordres structurels liés aux infiltrations d'eau et aux travaux modificatifs réalisés dans la chapelle à différentes époques.

Les infiltrations d'eau depuis la couverture ont dégradé les maçonneries et entraîné la chute d'un voûtement en brique sur la tribune et la déstabilisation de sa dalle. Cette zone a été interdite d'accès face au danger d'effondrement.

Le phénomène de remontées capillaires a été aggravé par le remplacement des sols d'origine par des sols en ciment. Les pierres sont endommagées par le salpêtre sur une grande profondeur et ont perdu leur résistance mécanique. Certaines doivent être remplacées. Les riches décors d'origine et les sculptures sont également endommagés.

Les poutres, solives et planchers sont infestés de larves d'insectes xylophages et pour la plupart vermoulus. L'humidité et l'absence de ventilation ont favorisé la prolifération de champignons lignivores et l'apparition de mэрule dans le sous-sol du bâtiment.

Devant l'ampleur des dégradations de l'édifice, il a été décidé de lancer un programme de travaux pour améliorer l'état structurel et sanitaire de la chapelle, stopper les dégradations et permettre sa consolidation.

Ces travaux de restauration s'inscrivent à la fois dans une démarche de conservation et de mise en valeur patrimoniale de cette architecture romane poitevine, mais également dans une perspective de développement de l'animation culturelle du centre-ville historique de la commune et de son attractivité touristique.

Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », la Chapelle Saint-Hilaire a été perçue comme l'occasion de créer et de mettre en scène un parcours urbain entre 3 lieux atypiques : le pavillon Grappelli, le Pilon et la Chapelle. La restauration de ce patrimoine contribuera à la reconquête et à la mise en valeur du quartier de la Colline Saint-André.

La « Mission Patrimoine » confiée à Stéphane BERN par le Président de la République en novembre 2017 a permis la création d'un nouveau mode de financement innovant des opérations de restauration du patrimoine français en péril, sous la forme d'une collecte de fonds opérée lors d'un « Loto du Patrimoine » créé pour la première fois en septembre 2018.

La « Mission Bern », nouvelle dénomination, vise plusieurs objectifs complémentaires : identifier le patrimoine français en danger quel qu'il soit (religieux, industriel, artisanal, rural, culturel...), participer à sa sauvegarde grâce aux fonds collectés, et le valoriser dans le cadre du développement économique local, du tourisme... Les sites jugés prioritaires sont sélectionnés en concertation entre les services du Ministère de la Culture et de la Fondation du Patrimoine au regard de leur intérêt patrimonial, leur état de péril, l'impact sur le territoire et la maturité du projet de restauration.

Par conséquent, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à proposer le projet de restauration de la Chapelle pour la session 2023 de la « Mission BERN ».

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à proposer le projet de restauration de la Chapelle Saint-Hilaire pour la session 2023 de la « Mission BERN » ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le cas échéant, les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Maire de Niort

Anne-Lydie LARRIBAU

Jérôme BALOGE